

BILAN TERRITORIAL 2017

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER



QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?



Cathédrale Notre-Dame
© Carl-Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer

L'ÉDITO

Collectivités : agir sur l'air avec votre Observatoire régional

Voici le bilan de la qualité de l'air 2017, 1^{ère} année du nouveau programme de surveillance de la qualité de l'air 2017/2021.

Ce bilan territorial vous apporte des informations essentielles, objectives et scientifiques, sur toute une année. Vous y trouverez plus précisément une synthèse des épisodes de pollution ainsi que les niveaux des polluants enregistrés et leur évolution.

Un bon diagnostic est nécessaire pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire ainsi que pour identifier, hiérarchiser, suivre et évaluer les actions. La quantification des productions de polluants et de notre exposition constitue un point fondamental.

Cette édition 2017 est ainsi dans la lignée des précédentes, traduisant les principales missions d'Atmo en communication : informer, sensibiliser en illustrant de façon claire et didactique voire heuristique, les problématiques de la qualité de l'air.

Fruit d'une démarche participative, cette publication allie dans un même but Atmo Hauts-de-France et notre Collectivité : évaluer la qualité de l'air en prenant en compte les diversités locales pour une plus grande pertinence.

Ce coup d'œil dans le rétroviseur 2017 est la préfiguration de ce que nous devons ensemble réaliser en 2018. Savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va et ainsi mener des actions complémentaires d'amélioration et d'innovation en matière de qualité de l'air, modifier nos comportements et peser aux niveaux local, régional, national et européen pour une meilleure prise en compte du lien indissociable air/santé.

Dans cet esprit, pour aller plus loin dans la communication engageante, et encourager à l'action en faveur de l'air, nous vous proposons en dernière page de ce bulletin une synthèse à relayer et à afficher pour tous. Emparez-vous en !

Bonne lecture.



© CA du Pays de Saint-Omer

François DECOSTER
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Saint-Omer



© Atmo HdF

Jacques PATRIS
Président d'Atmo Hauts-de-France

“ Évaluer la qualité de l'air en prenant en compte les diversités locales pour une plus grande pertinence. ”

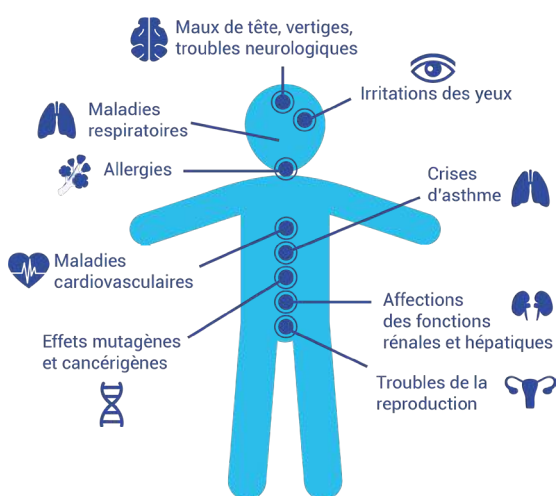
QUELS SONT LES ENJEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE ?



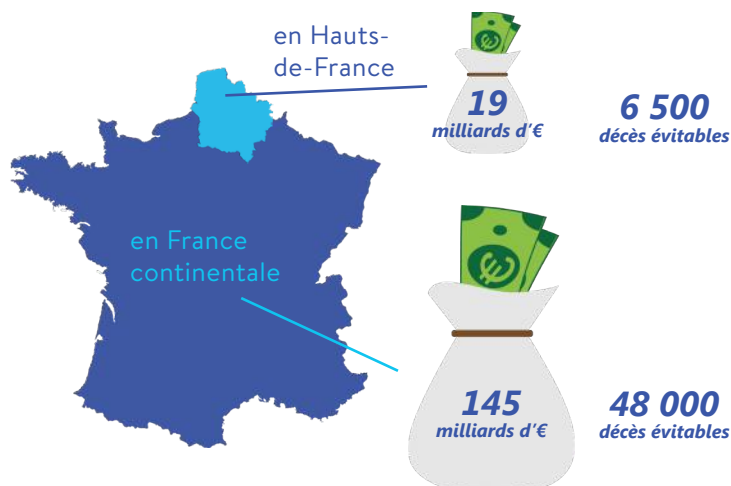
Sur la population

La qualité de l'air est un sujet qui préoccupe les Français depuis de nombreuses années. En 2017, elle reste le 2^e problème environnemental le plus préoccupant après le changement climatique (ADEME novembre 2017).

Les effets de la pollution de l'air sur la santé



Le poids des particules fines



Sources : Impact de l'exposition chronique à la pollution de l'air sur la mortalité en France : point sur la région Hauts-de-France ; Santé publique France ; 2016 ; Prouvost H., Heyman C.

Evaluation économique des impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité de la France continentale ; CNRS, AMSE-GREQAM et IDEP ; 2017 ; Chanel O.

Contentieux européen portant sur la qualité de l'air

La zone de Douai-Béthune-Valenciennes fait partie des 10 zones, en France, visées par le contentieux européen pour le non respect des niveaux réglementaires pour les particules PM10 dans l'air. L'Europe reproche également à la France de ne pas avoir exécuté de plans d'actions répondant aux ambitions de la directive européenne. La France, comme d'autres pays européens, a reçu un avis motivé pour ces 10 zones en avril 2015, et depuis début 2018 est menacée d'un renvoi devant la justice européenne. Aucune agglomération des Hauts-de-France n'est concernée par le contentieux sur le dioxyde d'azote.

On peut tous agir au quotidien pour la qualité de l'air

A l'intérieur



Déplacements



A l'extérieur

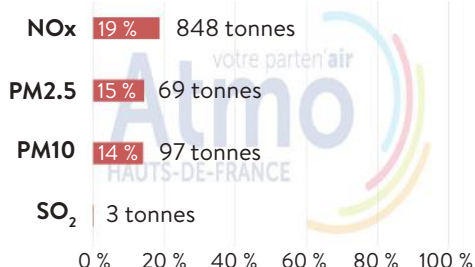


D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR MON TERRITOIRE ?

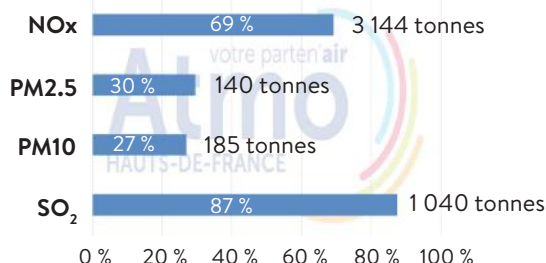


Zoom sur 4 polluants atmosphériques en 2012

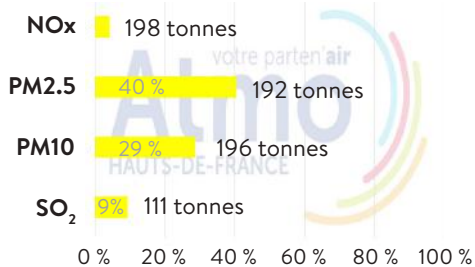
Transports



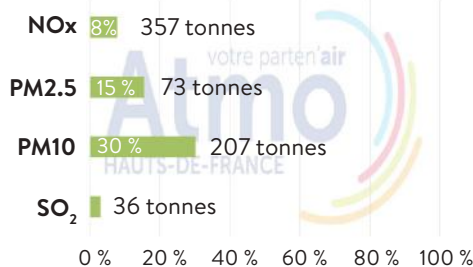
Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)



Résidentiel-tertiaire (chauffage, etc.)



Agriculture et autres sources d'origines naturelles, etc. (agricole)



Polluants :

NOx : oxydes d'azote
PM2.5 : particules en suspension de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)
PM10 : particules en suspension de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)
SO₂ : dioxyde de soufre

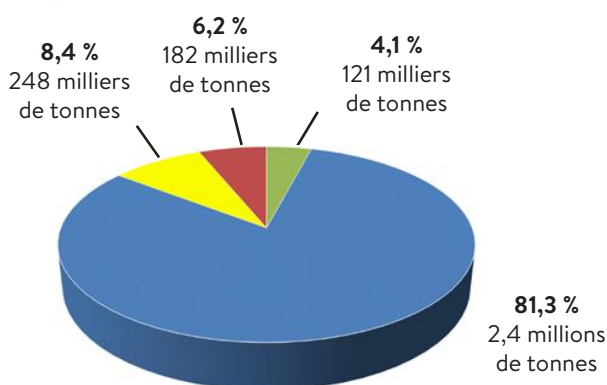
Source : Atmo Inventaire_HDF_A2012_M2012_V5

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr

Sur le territoire de la CA du Pays de Saint-Omer, **le secteur IDEC domine les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et d'oxydes d'azote (NOx)** avec des parts respectives de 87% et 69%. Il est aussi le second émetteur sur les particules fines PM2.5 (30%). **Le résidentiel-tertiaire est à l'origine de 40% des émissions de particules PM2.5 et 29% des particules PM10**, en partie issues de l'utilisation de chauffage. **Les transports génèrent 19% des oxydes d'azote et 15% des particules PM2.5.** Enfin, **le secteur agricole est le principal émetteur des particules PM10 (30%) sur le territoire pour l'année 2012.**



Origines des gaz à effet de serre (GES*) directement émis



Les émissions de gaz à effet de serre du territoire de la CA du Pays de Saint-Omer sont dominées par le secteur de l'IDEC (81,3%). Le secteur résidentiel-tertiaire est le second émetteur avec 8,4%, devant les transports (6,2%) et le secteur agricole (4,1%).

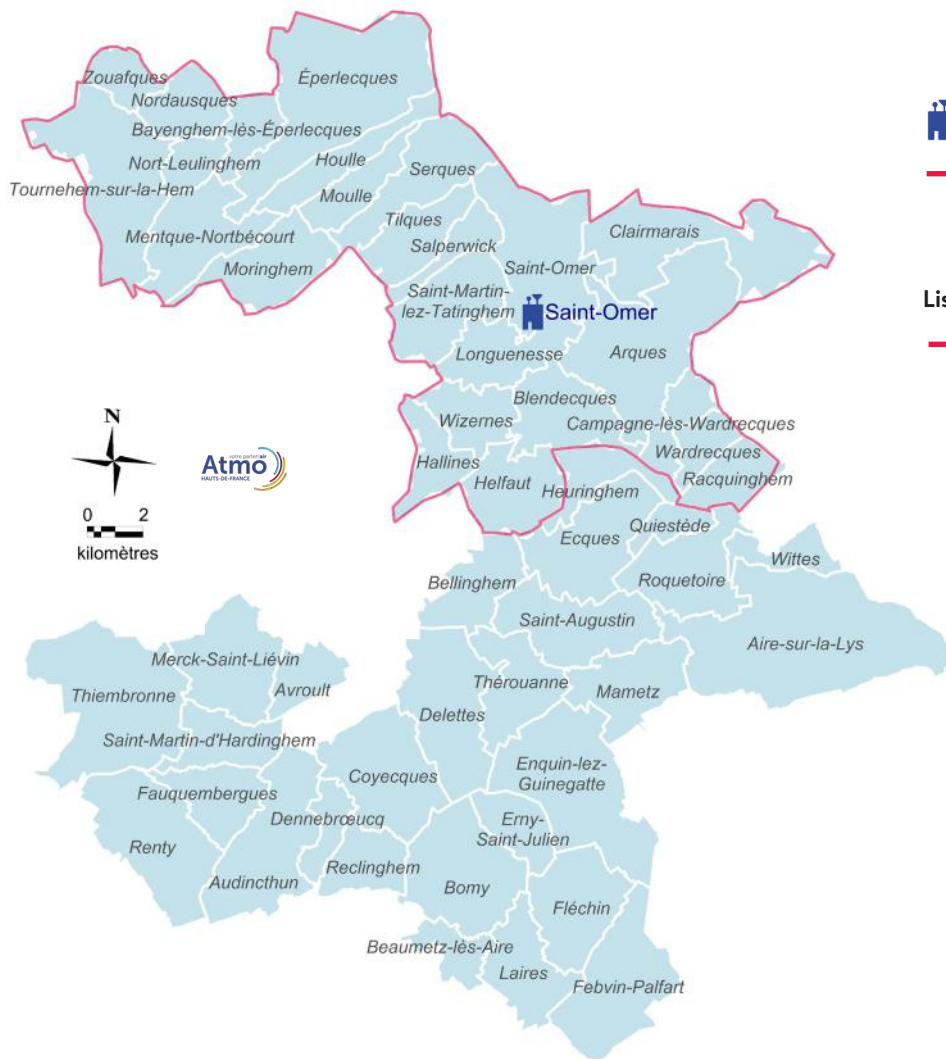
Pour l'année 2012, les émissions totales des GES sur le territoire sont de 2,95 mégatonnes eq CO₂, soit 3,3 % du total des émissions régionales.

■ Transports
 ■ Résidentiel - Tertiaire (chauffage, etc.)
 ■ Industrie, déchets, énergie, construction (IDEC)
 ■ Agriculture et autres (agricole)

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2012_M2012_V5

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ (eq CO₂) prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (eq CO₂) à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) (rapport CCNUCC 2017 du CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).


QUELLE SURVEILLANCE SUR MON TERRITOIRE ?



 Station fixe

 Études menées sur votre territoire en 2017

Liste des études 2017 sur le territoire

 Mise à jour modèle urbain à l'échelle de l'ex-CASO



Station de mesure de Saint-Omer
© Atmo Hdf

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?

Les épisodes de pollution dans le département du Pas-de-Calais

Le nombre d'épisodes dans les Hauts-de-France enregistre un net recul en 2017, avec 10 épisodes contre 15 en 2016. Le nombre de jours est aussi en baisse : 25 au total contre 34 jours en 2016. Ils concernent surtout les particules en suspension : 9 épisodes sur les 10 recensés (durée de 23 jours). L'ozone concerne un épisode de 2 jours. Aucun épisode n'a été déclenché pour le dioxyde de soufre et le dioxyde d'azote.

Le département du Pas-de-Calais est touché par 7 des 10 épisodes déclenchés en région pour 2017, soit 20 jours.

Un épisode particulièrement long en janvier 2017

2017 se caractérise par un épisode de 10 jours en janvier, dû à des mauvaises conditions de dispersion des particules en suspension, entre le 17 et le 26. L'épisode débute dans le Pas-de-Calais et le Nord le 17. Dès le 20,

le Pas-de-Calais se trouve en alerte sur persistance. Le seuil d'alerte sera franchi 2 jours les 22 et 23, résultat de l'accumulation des polluants et de la hausse des émissions locales (chauffage bois, etc.). L'épisode prend fin le 26 janvier dans les 5 départements de la région.

Un 1^{er} trimestre défavorable à la qualité de l'air dans le Pas-de-Calais

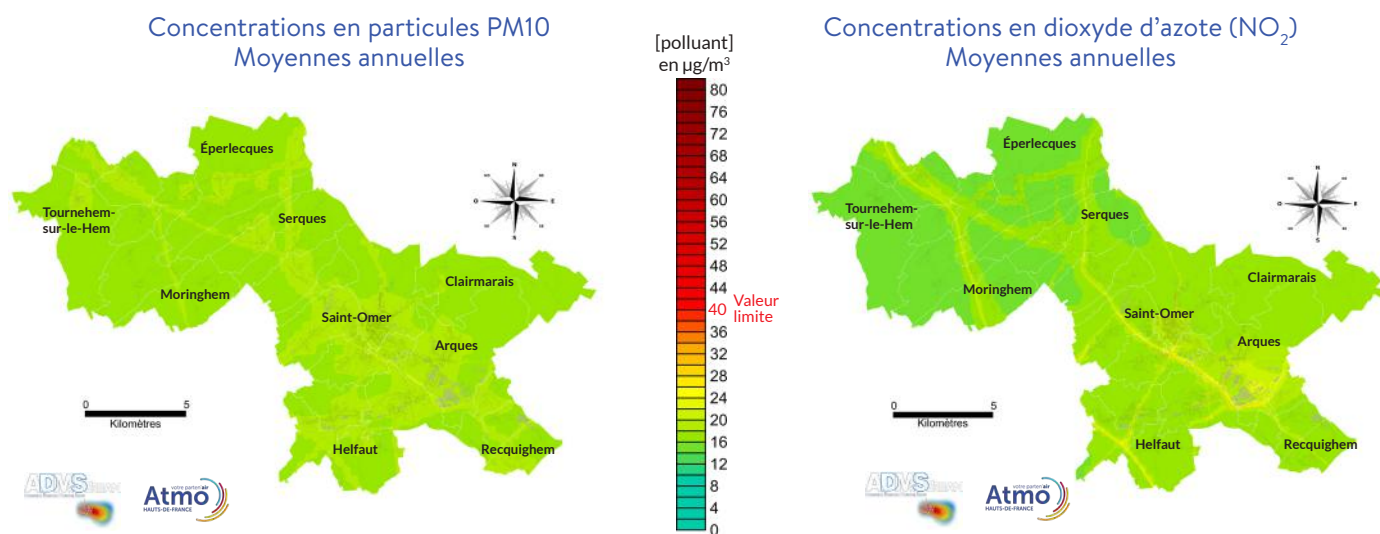
Les conditions météorologiques du 1^{er} trimestre ont favorisé la hausse des concentrations de polluants, 16 jours de pollution étant recensés durant ce trimestre sur les 20 journées de l'année dans le Pas-de-Calais. La totalité des journées d'alerte (3 jours) et une majorité des alertes sur persistance (6 jours sur 8) y sont déclenchées.

Le Pas-de-Calais enregistre sur le reste de l'année des épisodes de 1 à 2 jours, induisant les 2 autres journées d'alerte sur persistance. Comme les 4 autres départements, il est touché par l'épisode de pollution par l'ozone en juin.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?

La pollution modélisée pour 2017 sur mon territoire

Pour 2017, les cartes de concentrations ci-dessous ont été réalisées à l'aide d'un outil numérique de modélisation fine échelle, couvrant le territoire de l'ex-CASO



Source couche bâtiment : © BD TOPO 2012

Pour les particules PM10, les concentrations moyennes annuelles sont comprises entre 17 et 25 µg/m³ pour l'année 2017. Les niveaux de concentrations les plus élevés sont visualisés le long des axes routiers et en particulier sur la rocade de Saint-Omer.

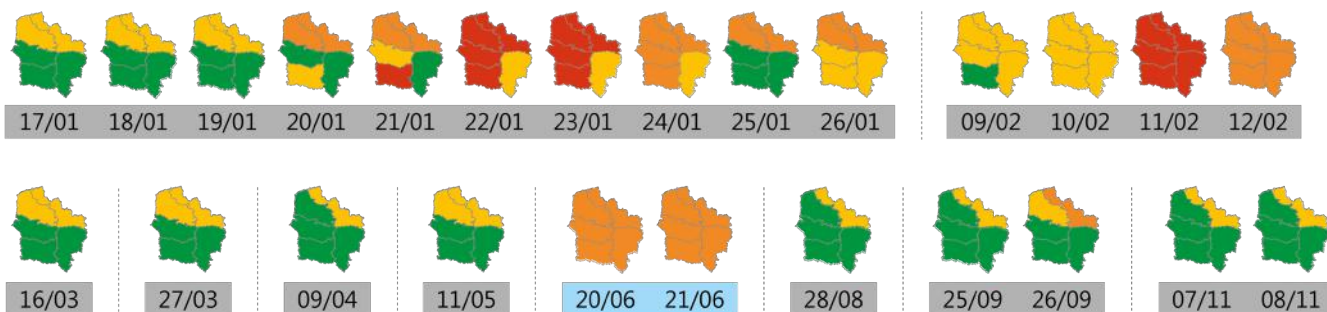
Les centres urbains présentent des concentrations en moyennes annuelles légèrement plus élevées que celles modélisées sur les zones rurales. Il n'y a pas de dépassement

de la valeur limite en moyenne annuelle fixée à 40 µg/m³ pour ce polluant, ni de l'objectif de qualité (30 µg/m³).

Pour le dioxyde d'azote, l'influence du trafic routier est encore plus marquée avec des concentrations atteignant les 36 µg/m³ au niveau de la rocade de Saint-Omer. Par rapport à 2016, les concentrations maximales sont plus élevées le long des axes routiers, mais sans pour autant être au-dessus de la valeur limite en moyenne annuelle (40 µg/m³).

µg/m³ : microgrammes par mètre cube d'air

2017 10 épisodes de pollution dans les 5 départements des Hauts-de-France



Polluants concernés :

- ozone (O₃)
- particules en suspension PM10 < 10 µm (PM10)

Niveau déclenché :

- pas d'épisode de pollution
- information et recommandation
- alerte sur persistance
- alerte

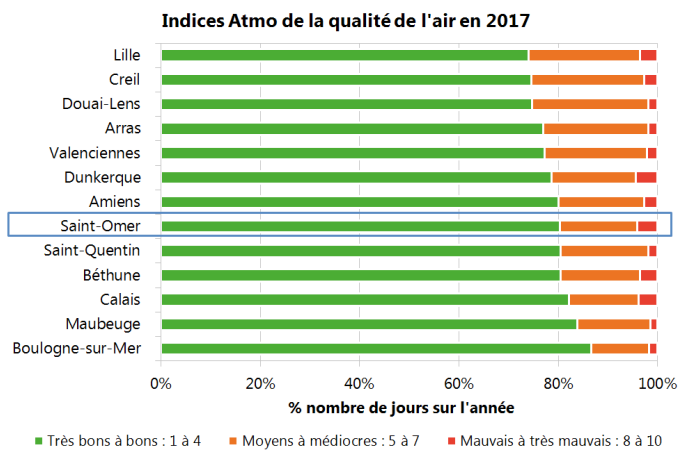
Légende carte :



QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?

Vue par l'indice de l'air

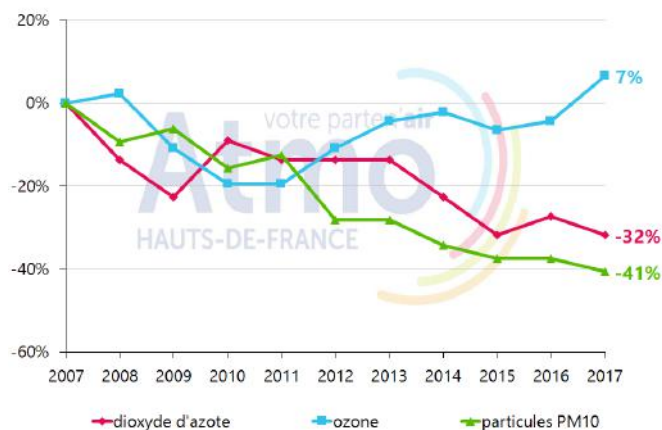
L'agglomération de Saint-Omer a enregistré des indices de qualité de l'air bons à très bons à hauteur de 80% de l'année 2017, ce qui la place dans la moyenne des autres agglomérations de la région Hauts-de-France. Avec 4% d'indices mauvais à très mauvais, elle est l'une des agglomérations en région Hauts-de-France qui présente les taux les plus élevés. Les particules en suspension ont été majoritairement responsables de ces indices, hormis une journée attribuée à l'ozone.



À noter : L'indice Atmo d'une agglomération (au sens Insee) est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote. Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10. L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.

Son évolution depuis 2007

Evolution des concentrations de polluants en % par rapport à 2007



Polluants réglementés en moyennes annuelles, mesurés en conditions urbaines

Précautions de lecture :

L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations. Les moyennes sont calculées à partir d'un nombre de stations pouvant évoluer d'une année sur l'autre. Les écarts observés peuvent être dus également aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

Vue par la réglementation

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles		Episodes de pollution
	sur le territoire	sur la région	
Dioxyde d'azote	●	●	non
Particules PM10	●	●	oui
Ozone	● OLT	● OLT	oui

● valeurs réglementaires respectées ● valeurs réglementaires non respectées
- mesures absentes, non évaluables ou non représentatives (< 85% de données valides)
OLT : objectifs à long terme
nc : polluant non concerné par la procédure d'information et d'alerte du public

En 2017, les valeurs réglementaires sont respectées par la station de mesures de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, sauf l'objectif à long terme pour la protection de la santé humaine pour l'ozone, comme pour le reste de la région, pour laquelle s'ajoute néanmoins le dépassement de l'objectif à long terme en ozone pour la végétation. Si la valeur limite journalière en particules PM10 a bien été respectée, **des épisodes de pollution ont été ponctuellement observés pour les particules PM10 ainsi que pour l'ozone.**

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan régional 2017 complet.

En 2017, les concentrations mesurées sur la station du territoire de la CA du Pays de Saint-Omer sont inférieures à celles enregistrées en 2007 pour le dioxyde d'azote et les particules PM10. En revanche, elles sont supérieures pour l'ozone.

Les concentrations d'ozone présentent des fluctuations entre 2007 et 2017, avec une première période de diminution jusqu'en 2011, suivie d'une augmentation à partir de 2012. Elles atteignent leur maximum en 2017 avec une concentration moyenne de 49 µg/m³ contre 46 µg/m³ en 2007, soit une hausse de 7%.

Pour le dioxyde d'azote, les concentrations fluctuent au cours de la période considérée avec néanmoins une baisse de 32% (soit 7 µg/m³) entre 2007 et 2017, où elles atteignent 15 µg/m³.

Enfin, pour les particules PM10, les concentrations n'ont cessé de diminuer depuis dix ans avec une baisse de 41%, soit 13 µg/m³. À partir de 2015, les valeurs ont tendance à se stabiliser autour de 20 µg/m³.

Retrouvez le détail pour chaque polluant sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan annuel 2017 complet.

PERSPECTIVES

En 2018, Atmo Hauts-de-France continue à ajuster en région la surveillance des polluants réglementés et non réglementés (les pesticides dans le cadre de la campagne nationale pilotée par l'ANSES, les odeurs, les pollens, la radioactivité, les dioxines, etc.), en adéquation avec son programme régional de surveillance de la qualité de l'air - PRSQA 2017 - 2021.

Plusieurs études seront également déployées pour mieux connaître les particules, des fines aux ultrafines : leur composition, leur saisonnalité et leurs sources de production.



Ruines Abbaye Saint Bertin
© Carl Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer

Les travaux se poursuivront pour modéliser l'air de la région. L'objectif est de proposer une vision fine, en tous points du territoire et des cartes prospectives pour aider à anticiper les actions. En parallèle, Atmo Hauts-de-France continuera des travaux de modélisation en 3D pour simuler les concentrations sur un quartier, en tenant compte des bâtis.

Comme le prévoit également le PRSQA, la surveillance de la qualité de l'air sera interactive avec une place majeure donnée aux citoyens, qui pourront participer aux mesures, à l'aide de micro capteurs, signaler et partager leurs observations sur les odeurs, les pollens, etc. et aussi s'encourager à agir, à travers une communication engageante et positive. Plusieurs rendez-vous leur seront encore donnés cette année pour relever le défi d'un air meilleur, notamment lors de la journée nationale en septembre, le projet « l'air en campagne », le projet « Eppardair » avec les professionnels agricoles, des infos conseils sur nos réseaux sociaux, ... ou encore lors des actions organisées avec nos adhérents (sensibilisation en écoles, journées environnement, ...).

Toutes ces actions menées en 2018 permettront d'apporter un meilleur éclairage sur la qualité de l'air de notre région et d'aider nos partenaires et le public, à choisir les solutions les plus adaptées aux territoires.

ATMO HAUTS-DE-FRANCE

Notre organisation

L'Observatoire de l'Air, agréé par le Ministère en charge de l'Environnement, est **constitué des acteurs régionaux et locaux** (les collectivités, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations) **mobilisés sur les enjeux de la qualité de l'Air, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie**. Ils ont défini ensemble le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) des Hauts-de-France pour la période 2017-2021.



Nos missions

S'appuyant sur ce programme, l'Observatoire de l'Air surveille les polluants atmosphériques, **informe, alerte, sensibilise** et met à la disposition de ses adhérents des outils d'aide à la décision pour les **accompagner** dans la mise en œuvre de leurs projets.

CHIFFRES CLES ATMO HDF

- + de 40 années d'expertise
- + de 50 sites de mesures
- + de 170 adhérents
- 50 salariés
- + de 130 mesures de l'air produites / heure
- + de 140 cartes de prévisions / jour
- + de 30 polluants et familles de polluants surveillés dont 12 réglementaires
- l'un des 19 organismes régionaux membres de la Fédération Atmo France



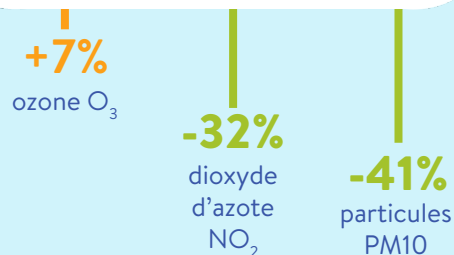
Quel AIR avez-vous respiré en 2017 sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer ?



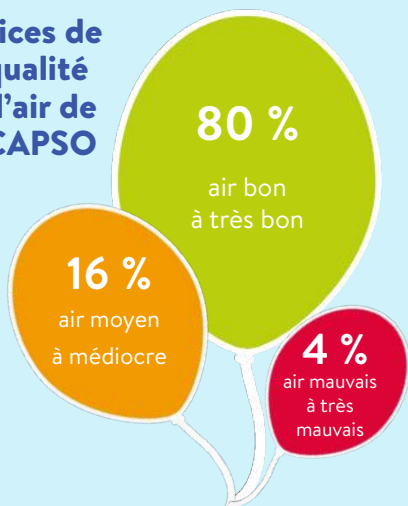
Nombre d'épisodes de pollution



Evolution des polluants mesurés entre 2007 et 2017



Indices de la qualité de l'air de la CAPSO



Respect de la réglementation annuelle



Les polluants atmosphériques produits par habitant de la CAPSO en 2012

